Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 022-212200737-20260724-2026_07_02-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - COMMUNE DE LA HARMOYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JUILLET2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 juillet, à vint et une heure et quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LA HARMOYE se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LE DUAULT, Maire.

PRESENTS : LE DUAULT Michel, MEROT Auguste, BAUDOUIN Christophe, CORDUAN Jean-François, KERMOAL Anita, BOUCHARDON Anne, THOMAS Anne, BARAQUIN Emmanuelle, BERTHELOT Anthony

ABSENTS excusés : MONTESTIER Aurélien, HAVEZ Sandrine

Secrétaire de séance : THOMAS Anne

Date de convocation : 17 juillet 2026

***. ***

Délibération pour le devis du remplacement des blocs de sécurité de l'école, du réfectoire et de la salle polyvalente

Le Maire informe qu'il est nécessaire de faire procéder au remplacement des blocs de sécurité de l'école, du réfectoire et de la salle polyvalente.
Un devis a été réalisé par l'entreprise PLOMB'ELEC 22 pour un montant total de 2 384.50 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- **D'autoriser** le Maire à signer le devis et tout document s'y rapportant.

Extrait certifié conforme

Le Maire

Michel LE DUAULT

MAIRIE DE LA HARMOYE
CÔTES d'ARMOR